



RENSEIGNEMENTS PREALABLES AU
DIAGNOSTIC ACCESSION

I - VOS RESSOURCES

Veillez vous munir des documents suivants :

- Avis d'imposition ou, le cas échéant, avis de non imposition
- Déclaration de revenus ou **à défaut revenus à déclarer** (avec évaluation des frais réels le cas échéant)
- Trois derniers bulletins de salaires

Évaluez vos revenus

Revenus annuels			
Revenus	Monsieur	Madame	Moyenne mensuelle
Salaires nets (net à payer)
Primes à caractère fixe
Autres revenus : (BIC, Rentes, pensions...)
TOTAL		

Il est recommandé :

De ne pas inclure les prestations familiales et sociales et les pensions alimentaires reçues par le ménage, car elles ne sont jamais définitivement acquises.

De tenir compte des changements prévisibles (début ou fin d'activité).

Si vos revenus sont irréguliers (ex. succession de CDD, ...) n'hésitez pas à calculer ceux des années précédentes pour les comparer.

II - VOS APPORTS

→ Montant des économies disponiblesEuros

→ Vous et votre conjoint êtes salariés d'une Entreprise cotisant au 1 % patronal ? **OUI** **NON**

Si OUI, demandez à votre employeur quelles en sont les conditions :

- MontantEuros
- Durée
- Taux

→ Votre **caisse de retraite** ou votre **mutuelle** vous consentira-t-elle un prêt ?..... **OUI** **NON**

Si OUI :

- MontantEuros
- Durée
- Taux

→ Bénéficiez-vous de **prêts particuliers** dans le cadre de votre entreprise ? **OUI** **NON**

Si OUI :

- MontantEuros
- Durée
- Taux

→ Disposez-vous d'un plan et/ou d'un livret (compte) **épargne-logement** ? **OUI** **NON**

Dans ce cas, demandez à l'organisme auprès duquel a été ouvert chacun de ces plans ou comptes de vous préciser :

- Le montant des intérêts acquis (ou « droits à prêt ») en Euros. Pour les Livrets Epargne Logement, détail des intérêts acquis par période depuis la date d'ouverture.
- La date d'ouverture du plan ou du livret.

→ Si vous comptez bénéficier de droits à un prêt épargne-logement cédés par un membre de votre famille, demandez à l'organisme auprès duquel a été ouvert chacun de ces plans ou comptes de vous préciser :

- Le montant des intérêts acquis (ou « droits à prêt ») en Euros
- La date d'ouverture du plan ou du livret.

V – VOS CAPACITES D'ENDETTEMENT

Afin de vous permettre de préparer au mieux cet entretien nous vous invitons à évaluer vos dépenses. Cette évaluation vous permettra de chiffrer votre revenu disponible.

Vos dépenses fixes (A).

Vos factures des 12 derniers mois vous sont nécessaires pour calculer vos charges fixes.

Charges fixes	Montant annuel	Moyenne mensuelle
LOGEMENT		
- loyer (1)
- charges locatives (y compris la taxe d'enlèvement des ordures ménagères)
- chauffage
- eau
- EDF-GDF
- téléphone (fixe et/ou portable)
ASSURANCES		
- habitation
- véhicules
- mutuelle
- scolaire
- vie
IMPOTS		
- sur le revenu
- taxe d'habitation
- redevance TV
CREDITS (2)		
-
-
-
-
AUTRES		
- transports réguliers
- repas extérieurs
- scolarité
- activités périscolaires
- garde d'enfants
- argent de poche
- pension alimentaire
- abonnements (journaux, TV payantes...)
- cotisations diverses
TOTAL	

(1) Notez le loyer à votre charge (aide au logement déduite)

(2) Ne pas oublier les remboursements de vos crédits permanents éventuels

Vos dépenses courantes (B).

Dépenses courantes mensuelles actuelles	
Alimentation, entretien, hygiène
Habillement
Entretien véhicules, essence, transports occasionnels
Santé (frais restant à charge après remboursement)
Loisirs, vacances
Divers (tabac...)
TOTAL

Évaluez votre revenu disponible

1. ADDITIONNEZ D'ABORD VOS DÉPENSES MENSUELLES

Vos dépenses fixes (A)
 Vos dépenses courantes (B)
TOTAL DEPENSES MENSUELLES
 +

2. CALCULEZ CE QUI VOUS RESTE PAR MOIS ACTUELLEMENT

Moyenne mensuelle des ressources
 Total des dépenses mensuelles
SOMME RESTANTE
 -

3. DE CETTE SOMME RESTANTE, IL VOUS FAUT DEDUIRE :

- l'augmentation probable des dépenses fixes
- le montant de votre taxe foncière
- les dépenses de renouvellement et d'équipement
- les nouveaux crédits
- les nouvelles dépenses liées :
 - au statut d'accédant (frais d'entretien de l'habitation, charges de copropriété périodiques et travaux)
 - au changement du lieu de résidence (transports réguliers, achat d'une seconde voiture, repas pris à l'extérieur...)
- les projets et imprévus (exemple : études futures des enfants)

IL RESTE
(somme disponible)

